



COMMUNIQUÉ

Solution durable pour 100 % du verre du Québec

**« 40 millions \$ pour optimiser la collecte dans les bacs,
c'est une très bonne nouvelle ! »**

- Le CQCD

Montréal, le 5 juin 2015 – Au nom des détaillants, le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) salue l'initiative proposée par Éco Entreprises Québec (ÉEQ) à l'effet d'investir quelque 40 millions \$ afin d'optimiser la collecte dans les bacs et moderniser les centres de tri.

« Cette annonce faite par Éco Entreprises Québec constitue une solution durable pour le recyclage du verre et son traitement partout au Québec. Puisque les entreprises, incluant les détaillants, défraient déjà quelque 135 millions de dollars annuellement pour compenser le service municipal de collecte collective, le CQCD considère tout naturel d'intervenir en « mode solution » dans la gestion durable d'un enjeu de taille », affirme Léopold Turgeon, porte-parole des détaillants du Québec.

À propos du Conseil québécois du commerce de détail

Le CQCD est une association regroupant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne transfrontalier comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solutions » afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

-30-

Source : Conseil québécois du commerce de détail

Renseignements : Emmanuelle Rouillard
erouillard@direction.qc.ca
(438) 881-1884